

### Équipe de quartier

42, rue Claude-Lorrain 44100 Nantes  
02 40 41 61 00

### Mairie annexe Dervallières

Place des Dervallières - Centre commercial 44100 Nantes  
02 40 41 66 84

### Dates et lieux de permanences des élus de quartiers

**M. Ali Rebouh**  
Sur rendez-vous.

**Mme Johanna Rolland**  
Le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois  
avec ou sans rendez-vous.

Plus d'infos sur vos élus de quartier :

**ALL●NANTES** 02 40 41 9000 [www.nantes.fr](http://www.nantes.fr)

Création **Double Mhite** - Adaptation **Vu par** - Photo © Stéphanie Bellanger - Direction de la communication Ville de Nantes. (2012)





**Ali REBOUH**  
ali.rebouh@mairie-nantes.fr  
02 40 41 66 20



**Jean-Philippe MAGNEN**  
jean-philippe.magnen@mairie-nantes.fr  
02 40 41 90 48



**Octave CESTOR**  
octave.cestor@mairie-nantes.fr  
02 40 41 66 08



**Bertrand VRAIN**  
bertrand.vrain@mairie-nantes.fr  
02 40 41 92 21



**Johanna ROLLAND**  
johanna.rolland@mairie-nantes.fr  
02 40 41 92 58



**Bernard BOLZER**  
bernard.bolzer@mairie-nantes.fr  
02 40 41 92 57

## VOTRE ÉQUIPE D'ÉLUS

**DE QUARTIER** est placée sous la responsabilité de l'adjoint de quartier. Elle assure des permanences régulières. L'adjoint de quartier anime le Conseil de quartier et représente le Maire dans les manifestations.

Présents sur le terrain, les élus de quartier sont vos **INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS**, que vous soyez habitants, associations ou partenaires institutionnels. Proches des citoyens, ils prennent en compte vos attentes, améliorent les relais d'information et sont garants des politiques publiques à l'échelle de votre quartier.

## LE CONSEIL DE QUARTIER

Au plus près du terrain et du quotidien des citoyens, le Conseil de quartier constitue un espace de réflexion autour des politiques publiques, des projets urbains et sociaux du quartier. Il est composé d'un collège habitant et d'un collège associatif « élus » pour deux ans. Il se réunit en plénière trois fois par an, dont une fois lors d'une réunion publique. Le Conseil de quartier informe régulièrement les habitants de ses réflexions et de son actualité. Ses groupes de travail thématiques sont ouverts à tous. Il définit son programme de travail et rédige un bilan annuel présenté en Conseil municipal.

## VOTRE ÉQUIPE DE QUARTIER

Votre équipe de quartier soutient vos initiatives, veille à la prise en compte de vos attentes et de vos besoins, en relation avec les directions municipales. Elle anime le partenariat local et assiste les **élus dans l'animation** et le suivi du dialogue citoyen.

